

# R E E R E

Accueil Mairie au 04 68 25 35 79 - [accueil.pennautier@orange.fr](mailto:accueil.pennautier@orange.fr)

Site officiel : [www.pennautier.fr](http://www.pennautier.fr)

AVRIL  
2016

## L'ÉDITORIAL DU MAIRE



### Agissons pour le « bien vivre ensemble »

Pennautier bénéficie d'une qualité de vie que beaucoup nous envient. Nombreux sont ceux qui souhaitent s'y installer. Depuis plusieurs années, nous avons voulu conserver et nous avons su préserver un « esprit village » qui nous caractérise par rapport à beaucoup d'autres communes proches de Carcassonne.

Le cadre de vie est l'affaire de tous, de l'équipe municipale qui est responsable de la mise en œuvre des moyens pour favoriser un environnement sain et agréable, de chaque citoyen qui, au quotidien, doit respecter un certain nombre de règles et de comportements pour privilégier le « bien vivre ensemble ». Des aboiements intempestifs de chiens, des déchets jetés dans la rue ou laissés au pied des conteneurs de collecte, des musiques trop fortes, des motos qui pétaradent, des stationnements gênants, des vitesses excessives... sont les incivilités que l'on relève malheureusement tous les jours.

La qualité de vie au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, le respect de son voisinage et de son environnement. En effet, ce sont les petits gestes individuels de tous les jours qui, additionnés, rendent la vie plus agréable pour tous et c'est un environnement attrayant qui donne envie d'être respecté.

Je compte sur votre sens civique pour faire de Pennautier un village encore plus accueillant.

Le Maire,  
Jacques DIMON

## INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

- ❖ Les **inscriptions à l'école maternelle** sont **ouvertes aux enfants nés en 2013**, ainsi qu'aux nouveaux arrivants sur la commune pour moyenne et grande section.

L'inscription se fait en deux temps :

### 1) *Inscription en Mairie*

Se munir :

- d'un justificatif de domicile,
- du livret de famille.

\* pour les familles ayant déjà fait la pré-inscription de leur enfant au mois de janvier et/ou février, veuillez contacter le secrétariat mairie au 04 68 25 35 79 afin de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle

*Bulletin d'information : ne pas jeter sur la voie publique*

## 2) Admission par la directrice de l'école

Dates d'admissions (prendre auparavant rendez-vous auprès du secrétariat mairie) :

- **vendredi 8 avril 2016,**
- **lundi 11 avril 2016.**

Une **journée « portes ouvertes et réunion »** aura lieu le **lundi 27 juin à 17h00** à l'école de Pennautier. Pour tout autre renseignement, téléphoner au 04 68 71 25 31 ou écrivez par courriel à l'adresse suivante : [ce.0110797g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110797g@ac-montpellier.fr)

- ❖ **Afin de valider l'inscription des enfants en classe de CP**, Mme Robles recevra les parents aux dates suivantes : **lundi 2 et 9 mai 2016** : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

## INTERDICTION DES PESTICIDES DANS LES ESPACES PUBLICS DÈS 2017

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au **1<sup>er</sup> janvier 2017** l'utilisation des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique resteront autorisés. La même loi sera **applicable aux particuliers à l'horizon 2020**.

L'arrêté du 27 Juin 2011 (pour le non-agricole) concerne les lieux fréquentés par le public et les personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, malades, etc.). Pour ces lieux, les produits sont interdits, sauf si le produit est :

- **exempt de tout classement,**

- **affecté exclusivement d'un classement éco toxicologique** (avec les phases de risques allant de R50 à R59 ou mentions européennes de danger : H400, H410 à H413 et EUH059).

Depuis quelques années, la réglementation a réduit les doses homologuées, les concentrations de produits, augmenté les contraintes d'application et interdit certaines zones de tout traitement phytosanitaire chimique.

**Le service espaces verts de Pennautier** a anticipé ces directives et n'utilise plus de pesticides de synthèse depuis 5 ans dans les espaces verts, ainsi que dans les lieux publics fréquentés par des personnes dites vulnérables (enfants, personnes âgées...). Ces lieux sont : les cours et abords du groupe scolaire, les abords immédiats de la bibliothèque, le Jardin d'enfants et les abords du Centre Médical.

**En 2015**, afin d'évaluer la faisabilité du passage au zéro phyto (comme l'encadre la loi Labbé du 6 février 2014), le désherbage chimique des voiries a été effectué à minima, en priorisant les cimetières. Les rues, elles, n'ont été « *traitées* » que mécaniquement (rotofil, réciprocat, binette). Le terrain de foot stabilisé est désherbé mécaniquement par le passage du rabot de piste.

**Pour 2016**, seules certaines zones perméables seront désherbées chimiquement (cimetières essentiellement), en utilisant le stock de produits encore autorisés et en essayant un produit de bio contrôle (à base d'acide pélargonique).

### Des essais au cimetière vieux

Cette année, la **partie ancienne du vieux cimetière** fera l'objet d'un **essai de plantations** afin de réduire les surfaces à désherber. En effet, les pépinières départementales nous ont fourni gracieusement **500 végétaux de type méditerranéen** que nous allons planter dans les espaces inter tombes et zones non occupées. Ceci nous permettra, dans un premier temps, de réduire de 300 m<sup>2</sup> la surface de sol nu propice au développement de « *mauvaises herbes* ». Si les essais sont concluants, cette opération pourrait être étendue à d'autres zones du cimetière.

Une signalétique indiquant la zone sans pesticide sera mise en place.

## AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Fidèle à ses engagements la municipalité va poursuivre au cours de l'année 2016 des travaux visant à améliorer la qualité de vie des habitants.

### **Pour le 1<sup>er</sup> semestre sont programmés :**

#### *Chemin des Romains*

Cette artère est très fréquentée. Créée dans les années 1970, elle a été partiellement aménagée en fonction de l'agrandissement du village sans prendre en compte un schéma global. En accord avec les riverains, qui ont été consultés deux fois, des travaux visant à créer un cheminement piéton, renforcer la structure de la chaussée, refaire la bande de roulement et mettre en place un dispositif de sécurité visant à ralentir la vitesse des véhicules, débuteront **début avril pour une durée de 3 mois**. Parallèlement des travaux d'effacement des réseaux de télécommunication et de l'éclairage public seront entrepris pour permettre à terme la mise en place de lampadaires moins énergivores.

#### *Rue Jean Mermoz (2<sup>ème</sup> tranche)*

Comme prévu et afin de bénéficier d'un maximum de subventions les travaux d'effacement de réseaux et de reprise des branchements individuels reprendront **fin avril début mai**. Programmés pour durer 3 mois environ ils seront suivis par l'enlèvement des poteaux béton et la réfection de voirie.

## « PENNAUTIER NATURE & PATRIMOINE »

Cette initiative fait suite au mouvement « *Nettoyons la Nature* » qui a connu un réel succès l'an passé.

L'objectif étant de valoriser le patrimoine à travers différentes actions. Dans le cadre du respect de la nature et de l'environnement, **l'association a pour projet d'entretenir, sécuriser et baliser divers parcours et chemins de découverte** pour le plus grand plaisir des promeneurs, randonneurs et vététistes.

Pour fil rouge, la rénovation ou le maintien en état d'un ouvrage en pierres sèches, comme une capitelle, constituera un élément moteur permettant de redonner vie à des œuvres chargées d'histoire et d'identité.

« **Pennautier Nature et Patrimoine** » se veut intergénérationnelle : « *c'est l'occasion de rassembler les aînés et les plus jeunes pour faire vivre le village* » déclarent les membres fondateurs.

La collaboration à des projets pédagogiques avec le groupe scolaire est également en prévision.

Une association ambitieuse et pleine de bonne volonté dans un mouvement qui nous l'espérons, réveillera en chacun d'entre nous l'envie d'agir et de s'investir à leurs côtés pour un bon « bout de chemin »...

***Rendez-vous le 6 avril à 19h00 salle des associations pour la réunion d'information.***

**Contact :** [pennautier.nature.patrimoine@gmail.com](mailto:pennautier.nature.patrimoine@gmail.com)

**Pour plus d'informations, consultez le site internet officiel de la commune de Pennautier :**

[www.pennautier.fr](http://www.pennautier.fr)

# AGENDA

## AVRIL 2016

**Dimanche 3 avril 2016** : Vide dressing et Bourse aux jouets – Salle Intersports.

**Lundi 4 avril 2016 à 20h45** : Conférence-débat : « L'école, pour y apprendre quoi ? » - Salle de la Tour.

**Du 4 avril au 25 avril 2016** : Exposition « Mieux comprendre le manga » – Médiathèque.

**Lundi 11 avril 2016 à 10h30** : Bébés lecteurs « Les livres » – Médiathèque (sur inscription).

**Du 21 mars au 13 avril 2016 (horaires d'ouverture de la mairie)** : Exposition « Vauban, les sites majeurs » - Salle de vote de la mairie.

**Mercredi 13 avril 2016 à 16h00** : Activité ludothèque (à partir de 5 ans) – Médiathèque (sur inscription).

**Mercredi 13 avril 2016 à 20h45** : Conférence-débat : « De la judéophobie à l'islamophobie » - Salle de la Tour.

Monsieur le Maire, Jacques Dimon et le Conseil Municipal,

vous invitent à participer à la **cérémonie d'inauguration du cycle de conférences Vauban** qui se déroulera le **Jeudi 7 avril 2016 à 18h00**, Salle de vote de la mairie

**Jeudi 7 avril 2016 à 18h45** : Conférence tout public portant sur Vauban avec Pierre Woznica – Théâtre Na Loba (entracte prévu). Entrée libre.

**Dimanche 10 avril 2016** : Marche de la Louve à Pennautier organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang – départ salle Intersports.

**Dimanche 17 avril 2016 à 15h** : Match Haut Minervois/Pennautier – Stade.

**Mercredi 20 avril 2016 à 15h00** : Coup de cœur (à partir de 7 ans) – Médiathèque (sur inscription).

**Vendredi 22 avril 2016 à 20h45** : Rue Rouge Reborn – Musique – Théâtre Na Loba. Réservation au 04 68 11 45 32 / tarif : 12 et 8€.

**Mercredi 27 avril 2016 à 16h00** : Activité ludothèque (à partir de 5 ans) – Médiathèque (sur inscription).

**Vendredi 29 avril 2016 à 15h00** : Atelier les petits débrouillards : « La découverte des illusions d'optiques » (à partir de 7 ans) – Médiathèque.

**Samedi 30 avril 2016** : Tournoi handi-rugby – Salle Intersports.

## MAI 2016

**Mercredi 4 mai 2016 à 16h00** : Atelier « De l'album à l'écran » (à partir de 5 ans) – Médiathèque.

**Vendredi 6 mai 2016 à 20h45** : Sans Anesthésie & Al Dente – Humour - Théâtre Na Loba. Réservation au 04 68 11 45 32 / tarif : 12 et 8€.

**Dimanche 8 mai 2016 à 7h30** : Randonnée cyclo – départ à partir de 7h30 à La Canarde.

**Dimanche 8 mai 2016 à 11h30** : Cérémonie aux Monuments aux Morts

**Lundi 9 mai 2016 à 10h30** : Bébés lecteurs : « Les jouets » – Médiathèque.

**Du 9 au 13 mai 2016** : Gulf stream – Dans le cadre de l'opération Collège au Théâtre.

**Mercredis 11 et 25 mai 2016 à 16h00** : Activité ludothèque (à partir de 5 ans) – Médiathèque.

**Du 28 au 29 mai 2016** : Tournoi d'aéromodélisme – Salle Intersports.

## JUIN 2016

**Dimanche 5 juin 2016** : Traversée du village par le Marathon de Carcassonne.

**Dimanche 5 juin 2016 à 15h00** : Match de foot vétérans - Stade.

**Mercredi 8 juin 2016 de 14h00 à 16h00** : Atelier « Sur les traces du petit peuple féerique » - Médiathèque (sur inscription).

**Mercredi 8 juin 2016 à 18h00** : Diaporama « Contes et légendes de notre terroir » (adultes et enfants) - Médiathèque.

**Mercredi 15 juin 2016 à 15h00** : Lecture Kamishibai (théâtre de papier, à partir de 5 ans) – Médiathèque (sur inscription).

**Vendredi 17 juin 2016 à 10h30** : Bébés lecteurs : « Les animaux » – Médiathèque (sur inscription).

**Mercredi 22 juin 2016 de 15h00 à 16h30** : Activité ludothèque (à partir de 5 ans) – Médiathèque (sur inscription).

**Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2016** : Fête locale de Pennautier.

*Bulletin d'information : ne pas jeter sur la voie publique*